



Affelnet 6ème

publié le 11/03/2021

Descriptif :

Les principes de l'application, les acteurs et des ressources pour accompagner les directeurs et directrices d'école lors de la période de saisie.

Sommaire :

- Présentation de l'application
- Principe de l'application
- Acteurs de l'application
- Pour m'accompagner

● Présentation de l'application

L'application **AFFELNET 6ème** est une interface entre la base des élèves du 1er degré (ONDE) et la base des élèves du 2nd degré (SIECLE base élèves établissement).

Elle recueille les vœux des élèves, propose les affectations, transfère les dossiers des élèves affectés dans la base élève de SIECLE et permet d'éditer des statistiques.

Les données sont intégrées dans la base de données de SIECLE.

○ Objectifs principaux

- Gérer l'affectation des élèves en 6ème dans un collège public.
- Gérer l'affectation des élèves en 6ème en tenant compte des mesures prises pour l'assouplissement de la carte scolaire.
- Gérer l'affectation des élèves en 6ème en tenant compte de la mixité scolaire.
- Dématérialiser le dossier d'entrée en classe de 6ème de collège public.
- Donner aux familles et aux collèges le résultat de l'affectation.
- Disposer d'indicateurs départementaux sur l'affectation.

● Principe de l'application

Les dossiers des élèves sont initialisés à partir d'une extraction des élèves de ONDE, susceptibles d'entrer en 6ème au collège.

Les parents des élèves qui quitteront l'école à la rentrée suivante expriment, à l'aide d'un formulaire dit « fiche de liaison », leurs choix d'établissements et de formation.

Ce choix, appelé « vœu » ou « demande », peut concerner le collège de leur secteur (déterminé à partir de l'adresse de résidence de l'élève le jour de la rentrée au collège), une offre de formation contingentée ou faire l'objet d'une demande de dérogation.

Une offre de formation contingentée est une formation dont le module élémentaire de formation (MEF) est différent de « 6ème », par exemple « 6ème ULIS », « 6ème SEGPA ».

Dans le cas général, les vœux sont collectés par les directeurs d'école.

● Acteurs de l'application

L'ensemble des acteurs intervenant dans le cadre de l'affectation en 6ème sont les suivants :

- le directeur de l'école publique d'origine ;
- l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) ;
- le gestionnaire de la direction des services départementaux, en charge de l'affectation au collège public en classe de sixième (DASEN) ;
- le principal du collège public d'affectation.

L'ensemble des documents d'affectation des élèves (volets 1 et 2) doivent être inclus dans le dossier scolaire de l'élève et transmis au collège.

● Pour m'accompagner

Une rubrique spécifique à l'application est présente sur l'intranet : Gestion d'école -> Applications 1D -> [Affelnet 6e](#) .

Vous y trouverez des fiches de présentation et d'accompagnement "pas à pas" pour la période de saisie.

Si vous ne trouvez pas de réponses à une situation à laquelle vous êtes confrontées, n'hésitez pas à contacter le Service Parcours de l'Élève de la DSDEN 79 (SPE).

 [Guide directeur Affelnet 6ème](#) (PDF de 9.1 Mo)
Guide Affelnet 6ème à destination des directeurs d'école.

D'autres ressources sont accessibles directement sur l'application Affelnet 6ème, sur le bandeau haut de l'application.

